



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

N° 987 du 21 oct. 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

Chine-Togo



Quinze accords pour accélérer la transformation économique du Togo

P.3-4

Cancer du sein

«**Brisez les tabous**»,
le message fort de Sandra
Ablamba Johnson aux femmes

P.6



AES-Togo P.5

Les douanes accélèrent
l'interconnexion pour
fluidifier les échanges



Énergie nucléaire

Les médias togolais
sensibilisés aux
enjeux du nucléaire
en Afrique

P.2



Politique togolaise

Nathaniel Olympio,
le poids des médias,
le poids des urnes

P.7



Énergie nucléaire LES MÉDIAS TOGOLAIS SENSIBILISÉS AUX ENJEUX DU NUCLEAIRE EN AFRIQUE

Le ministère délégué chargé de l'Énergie et des Ressources minières a organisé, mardi 20 octobre 2026, à l'intention des médias togolais et des professionnels de la communication institutionnelle, un séminaire consacré à la communication nucléaire. Cette rencontre a permis aux participants de mieux comprendre le fonctionnement de l'énergie nucléaire ainsi que ses différentes applications, notamment en médecine, à travers la radiothérapie, et dans le secteur agricole.

Les échanges ont également souligné l'importance d'une communication rigoureuse et accessible pour mieux informer le public, déconstruire les idées reçues et favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à cette technologie.

À l'ouverture des travaux, le ministre délégué chargé de l'Énergie et des Ressources minières, Robert Koffi Messan Eklo, a souligné l'importance stratégique du nucléaire dans les perspectives de développement énergétique du continent africain.



Pour Lassim Zerbo, Chief Officer du Rwanda Atomic Energy Board, le recours à l'énergie nucléaire constitue une piste importante face aux défis énergétiques aux-

quels l'Afrique est confrontée.

« À l'heure où le déficit énergétique est plus marqué en Afrique que dans le reste du monde, nous n'avons pas d'autre choix que de nous doter d'une base énergétique sûre pour soutenir notre croissance économique. Il faut



nous orienter vers des sources d'énergie propres, comme l'énergie nucléaire », a-t-il fait valoir.

Lassim Zerbo a également tenu à relativiser les perceptions liées aux risques du nucléaire. Selon lui, cette source d'énergie figure parmi les options énergétiques les plus sûres.

La rencontre a enfin été l'occasion de rappeler que Lomé accueillera, en juin 2027, la troisième édition du *Nuclear Energy Innovation Summit for Africa* (NEISA 2027). Cet événement devrait offrir une nouvelle tribune de réflexion sur les perspectives de développement de l'énergie nucléaire en Afrique.

LM

IOMed

LE TOGO FRANCHIT UNE ÉTAPE DÉCISIVE POUR FAIRE DE LA MÉDIATION UN LEVIER DE PAIX INTERNATIONALE

Le Togo renforce son engagement en faveur du dialogue, de la paix et du règlement pacifique des différends. Le 14 octobre 2026, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le projet de loi autorisant la ratification de la Convention portant création de l'Organisation internationale pour la médiation (IOMed), ouvrant ainsi la voie à une adhésion formelle du pays à cette organisation internationale dédiée à la résolution pacifique des conflits.

Cette adoption est intervenue au cours de la troisième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année, présidée par Son Excellence Professeur Komi Selom Klassou, Président de l'Assemblée nationale, en présence du représentant du gouvernement, le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargé de la Coopération et des Togolais de l'Extérieur, M. Yackoley Kokou Johnson. Le texte a été adopté à la majorité des députés présents, avec 95 voix pour et une abstention, à la suite de son adoption dans les mêmes termes par le Sénat, le 13 octobre dernier. Cette double approbation marque l'aboutissement de la procédure parlementaire et traduit le soutien des deux chambres à une initiative qui consolide la place du Togo dans les mécanismes internationaux de règlement des différends.

Créée pour promouvoir le recours à la médiation dans le traitement des différends, l'IOMed constitue un cadre institutionnel permanent destiné à favoriser des solutions négociées, dans un esprit de dialogue et de coopération. Son champ d'intervention couvre notamment les différends entre États, les litiges impliquant des États tiers, les différends entre un État et un ressortissant d'un autre État, ainsi que les litiges commerciaux internationaux entre parties privées. Trente-cinq pays, dont quatre africains — le Bénin, le Gabon, le Nigéria et le Togo — figurent parmi les membres fondateurs de cette organisation.

Pour le Togo, cette ratification représente un instrument supplémentaire au service de sa diplomatie et de son engagement en faveur de la paix. Elle permettra de renforcer sa participation aux initiatives multilatérales de prévention et de résolution des conflits, tout en contribuant à la consolidation des mécanismes internationaux existants. Elle offre également un cadre favorable à la valorisation de l'expérience diplomatique togolaise en matière de dialogue, de facilitation et de médiation, notamment dans la résolution des crises sur le continent



africain.

Prenant la parole au nom du gouvernement, le ministre délégué Yackoley Kokou Johnson a exprimé sa reconnaissance aux parlementaires pour leur engagement et leur soutien à cette étape du processus de ratification. Il a souligné la portée de cette décision dans la continuité des efforts diplomatiques du pays, rappelant le rôle de Lomé comme espace de dialogue et de médiation dans la sous-région. « Qu'il vous souvienne que même la



CEDEAO n'a pas attendu cette actualité avant de faire de Lomé la capitale de la paix, de la médiation, du dialogue et de la tolérance », a-t-il déclaré.

Le Président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou, a pour sa part mis en exergue la portée institutionnelle et diplomatique de cette adoption définitive. « Nous donnons ainsi à la procédure parlementaire son plein accomplissement et au Togo un nouvel instrument au service du règlement pacifique des différends », a-t-il affirmé, soulignant que cette décision contribue au rayonnement international du pays et réaffirme son attachement au dialogue, à la coopération et à la stabilité.

Le Président de la première Chambre du Parlement a également inscrit cette initiative dans la continuité de l'engagement diplomatique du Togo sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil. Le mandat de médiateur de l'Union africaine qui lui a été confié dans la crise des Grands Lacs, ainsi que les initiatives diplomatiques conduites en Afrique de l'Ouest et au-delà, témoignent, selon lui, de la constance de cet engagement en faveur de la re-

cherche de solutions pacifiques aux crises.

Insistant sur la place fondamentale de la paix dans la construction nationale, le Professeur Komi Selom Klassou a rappelé qu'elle constitue une condition essentielle de la sécurité collective, de la stabilité institutionnelle, de la modernisation et du développement durable. Dans un contexte international marqué par les tensions, les rivalités et les conflits, le Togo

fait ainsi le choix de privilégier le dialogue et la médiation comme voies de prévention des affrontements et de construction d'une paix durable. « Par notre vote, nous donnons une traduction concrète à l'engagement du Togo. Nous affirmons que la paix se prépare par les institutions que nous soutenons et les instruments que nous choisissons », a-t-il souligné, avant de rappeler qu'« entre la rupture et l'affrontement demeure une voie,

celle du dialogue ».

Au-delà de sa portée juridique, la ratification de la Convention de l'IOMed ouvre des perspectives stratégiques pour le Togo. Elle renforce son positionnement au sein des dispositifs multilatéraux spécialisés, favorise la prévention des conflits et encourage le recours à des solutions consensuelles dans les relations entre États. Elle offre également l'opportunité de consolider la crédibilité diplomatique du pays et de promouvoir une approche fondée sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence et de la coopération internationale.

À travers cette adoption définitive, le Parlement togolais donne ainsi une traduction institutionnelle à la volonté du pays de contribuer activement aux efforts de la communauté internationale en faveur de la paix. Le Togo entend faire de la médiation un levier de rapprochement entre les peuples, de règlement des différends et de renforcement de la stabilité internationale, confirmant ainsi son engagement en faveur d'un ordre international où le dialogue demeure une alternative privilégiée à l'affrontement.

LM

Chine-Togo

QUINZE ACCORDS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DU TOGO

Le séjour officiel du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, en Chine, du 9 au 16 octobre 2026, marque une nouvelle étape dans le renforcement des relations entre Lomé et Pékin. Avec quinze instruments de coopération, dont treize accords et mémorandums signés le 15 octobre à Pékin et deux autres conclus au cours de la visite, le Togo entend donner une nouvelle dimension à son partenariat avec la deuxième puissance économique mondiale. De l'agriculture au numérique, en passant par l'industrialisation, les infrastructures portuaires, la recherche maritime et le développement des compétences, cette dynamique ouvre des perspectives dont l'enjeu majeur sera désormais la traduction en résultats concrets pour les populations. Placée sous le signe de la « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle », cette visite traduit la volonté des deux pays d'inscrire leur coopération dans une perspective de long terme, fondée sur la confiance mutuelle, la solidarité et la recherche d'intérêts communs. Les échanges du Président du Conseil avec le président chinois Xi Jinping, le Premier ministre Li Qiang et le président de l'Assemblée populaire nationale, Zhao Leji, ont confirmé l'importance accordée au dialogue politique et à l'élargissement des domaines de coopération. Au-delà des symboles diplomatiques, Lomé et Pékin affichent une ambition économique plus affirmée : mobiliser les investissements, favoriser le transfert de technologies, renforcer les compétences nationales et stimuler la création d'emplois. Lors de son entretien avec Xi Jinping, le 13 octobre, Faure Gnassingbé a notamment exprimé la volonté de transformer les acquis de ce partenariat en opportunités concrètes et en compétences au bénéfice des citoyens. Cette orientation donne une portée particulière à la nouvelle étape des relations bilatérales, en reliant les engagements diplomatiques aux priorités de développement du Togo.

Les quinze instruments de coopération constituent l'un des principaux résultats de ce déplacement. Ils couvrent plusieurs secteurs stratégiques, notamment la coopération financière, les échanges commerciaux, l'agriculture, l'industrie, le numérique, les médias, le développement des ressources humaines et la coopération décentralisée. Parmi les engagements figure un protocole d'accord relatif à l'annulation partielle de la dette togolaise, qui devrait contribuer à alléger les engagements financiers du pays. Les deux parties ont également convenu de renforcer leur coopération douanière à travers le programme des Opérateurs économiques agréés, associant l'Office togolais des recettes et les douanes chinoises, afin de faciliter les échanges et d'améliorer la compétitivité économique. L'agriculture occupe également une place importante dans cette nouvelle dynamique. Le protocole d'accord

portant sur les exigences phytosanitaires applicables au soja togolais destiné au marché chinois ouvre des perspectives de diversification des débouchés pour les producteurs nationaux. Il s'inscrit dans une ambition plus large de valorisation des productions locales et de renforcement des chaînes de valeur agricoles. Au cours de son séjour, Faure Gnassingbé a visité le parc de démonstration de l'agriculture intelligente de Yangling, dans la pro-



vince du Shaanxi, où l'utilisation de l'intelligence artificielle, de la robotique et des outils numériques illustre les possibilités offertes par l'innovation pour améliorer les rendements et moderniser les systèmes de production. Pour le Togo, l'intérêt de cette expérience réside dans la capacité à adapter ces technologies aux réali-

teaux métiers. La formation des ressources humaines et la maîtrise des infrastructures numériques apparaissent toutefois essentielles pour assurer la pérennité des avancées attendues. La dimension territoriale de la coopération s'est également illustrée à travers la signature d'un mémorandum d'entente entre la province chi-



tés locales, notamment pour optimiser l'irrigation, améliorer la gestion des cultures, réduire les pertes après récolte et renforcer les revenus des exploitants. L'accompagnement technique, la formation des producteurs et le développement de la recherche appliquée seront déterminants pour permettre aux jeunes, aux femmes et aux autres acteurs du monde agricole de tirer profit de ces innovations. À terme, une telle orientation pourrait contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et à soutenir l'essor de l'agro-industrie. La transformation numérique constitue un autre axe majeur du partenariat. Le protocole d'accord

noise du Shaanxi et la région togolaise de la Kara. Cet accord ouvre la voie à des échanges d'expertise et à des initiatives conjointes dans des domaines tels que l'agriculture, les infrastructures, les sciences et la culture. La visite de Nangou, dans la région de Yan'an, a par ailleurs permis au Président du Conseil de découvrir des expériences de développement local reposant sur la mobilisation des communautés et la valorisation des ressources territoriales. Pour le Togo, ces échanges peuvent contribuer à renforcer les initiatives locales et à promouvoir un développement plus équilibré entre

les régions. Dans le domaine industriel et logistique, les discussions avec les autorités de la province du Guangdong ont permis d'explorer de nouvelles perspectives de coopération, notamment entre le Port autonome de Lomé et les infrastructures portuaires chinoises. Le renforcement des relations entre Lomé et Shenzhen figure également parmi les pistes évoquées. Pour le Togo, dont le port joue un rôle stratégique dans les échanges commerciaux sous-régionaux, l'enjeu est de dépasser progressivement la seule fonction de transit pour développer davantage d'activités productives et créatrices de valeur ajoutée. Les expériences chinoises en matière de zones industrielles, de logistique et d'accueil des investissements peuvent nourrir cette ambition. La transformation agro-industrielle, les services spécialisés, l'assemblage et la maintenance constituent autant de pistes susceptibles de favoriser la diversification de l'économie. La concrétisation de ces perspectives dépendra cependant de plusieurs facteurs, notamment la disponibilité des infrastructures énergétiques et de transport, la qualité des compétences locales et la capacité à attirer des investissements productifs. L'économie bleue représente un autre champ prometteur. La visite de l'Institut d'océanographie relevant du ministère chinois des Ressources naturelles, à Xiamen, a mis en évidence les possibilités de coopération dans la recherche scientifique, la gestion des ressources halieutiques, la protection du littoral et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Les échanges avec

du ministère togolais des Affaires étrangères, ainsi qu'un mémorandum visant à renforcer le développement des compétences. Des accords prévoient également une coopération entre China Media Group, les institutions audiovisuelles chinoises et la Télévision togolaise, notamment à travers les échanges professionnels et le partage d'expériences. À cela s'ajoutent les perspectives de coopération dans le cadre de l'Initiative pour la sécurité mondiale. Le 15 octobre, la Déclaration conjointe adoptée avec le Premier ministre chinois, Li Qiang, a également consacré la volonté des deux pays de poursuivre leur coopération dans plusieurs domaines prioritaires. Selon les éléments présentés à l'issue de la visite, la Chine y a réaffirmé son soutien aux réformes institutionnelles de la Ve République et à la Feuille de route gouvernementale. Cette convergence politique vient compléter les engagements économiques et techniques qui structurent désormais le partenariat. Au terme de ces huit jours de déplacement, le bilan apparaît ainsi marqué par la diversité des engagements et l'élargissement des secteurs de coopération. Mais si la signature des quinze instruments constitue un acquis diplomatique notable, leur portée réelle se mesurera surtout à leur mise en œuvre. L'identification de projets prioritaires, la définition de calendriers précis, la mobilisation des financements et la mise en place de mécanismes de suivi seront essentielles pour transformer les intentions en réalisations. La participation du secteur privé togolais sera également déterminante. Les entreprises nationales devront pouvoir saisir les opportunités offertes par les nouveaux accords, nouer des partenariats avec leurs homologues chinois et contribuer à la création de chaînes de valeur locales. De même, la formation des jeunes, le transfert effectif de compétences et le développement de l'entrepreneuriat seront indispensables pour que les retombées de la coopération dépassent le cadre institutionnel et bénéficient à l'ensemble de l'économie.

En définitive, la visite de Faure Essozimna Gnassingbé en Chine confirme l'ambition du Togo de diversifier ses partenariats et de renforcer son insertion dans les dynamiques mondiales d'investissement, d'innovation et d'industrialisation. L'élévation des relations bilatérales au rang de « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle » ouvre un nouveau chapitre dans une coopération appelée à gagner en profondeur. Le véritable défi sera désormais de convertir les accords signés en infrastructures, en compétences, en activités productives et en emplois durables. C'est à cette capacité de produire des résultats tangibles pour les populations que se mesurera, à terme, le succès de cette nouvelle ambition nationale.

El hadj Tchaboré

DÉCLARATION CONJOINTE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE SUR LA CONSTRUCTION D'UNE COMMUNAUTÉ D'AVENIR PARTAGÉ CHINE-TOGO À L'ÈRE NOUVELLE 15 OCTOBRE 2026, BEIJING

À l'invitation de Son Excellence Monsieur Li Qiang, Premier Ministre du Conseil des Affaires d'État de la République populaire de Chine, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil de la République Togolaise, a effectué du 9 au 16 octobre 2026 une visite officielle en Chine. Lors de la visite, Son Excellence Monsieur Xi Jin-

ping, Président de la République populaire de Chine s'est entretenu avec le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé. Le Premier Ministre du Conseil des Affaires d'État Li Qiang et Son Excellence Monsieur Zhao Leji, Président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale ont eu des entretiens avec le Président du Conseil.

La Chine et le Togo entretiennent une bonne relation d'amitié et de coopération dont la solidité ne saurait être influencée par l'évolution de la situation internationale. Dans ce contexte, les deux pays ont su rester, de tout temps, unis et œuvrer de concert, en faveur du développement, en relevant les défis par une synergie d'actions solidaires et mu-

turellement bénéfiques, donnant un bel exemple de l'amitié sino-africaine et de la coopération Sud-Sud. Le Président du Conseil de la République Togolaise a, au nom du gouvernement et du peuple togolais,

Suite à la page 4

DÉCLARATION CONJOINTE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE SUR LA CONSTRUCTION D'UNE COMMUNAUTÉ D'AVENIR PARTAGÉ CHINE-TOGO À L'ÈRE NOUVELLE 15 OCTOBRE 2026, BEIJING

Suite de la page 3

adressé ses chaleureuses félicitations au Parti communiste chinois à l'occasion de son 105e anniversaire et salué les accomplissements historiques qu'a réalisés ce Parti dans l'intérêt du Parti et de l'État depuis le début de l'ère nouvelle à la lumière de la Pensée Xi Jinping sur le socialisme aux caractéristiques chinoises à l'ère nouvelle. Il estime que la pratique réussie de la modernisation à la chinoise, tout en contribuant au grand renouveau de la nation chinoise sur tous les plans, constitue une source d'inspiration utile pour le Togo et les autres pays du Sud global dans leur exploration en toute indépendance de la voie de développement.

La Chine se félicite que le Togo, sous la haute autorité du Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, ait réalisé une croissance économique soutenue, maintenu la stabilité sociale et joué un rôle actif dans les affaires régionales. Elle est convaincue que le Togo, en mettant en œuvre plusieurs initiatives de développement dont la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, engrangera de plus grands succès dans son développement.

En ce qui concerne la vision du monde de la Chine, il convient de souligner que, le Togo apprécie hautement et soutient la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité portée par le Président Xi Jinping et reconnaît la contribution de ses quatre initiatives au débat et à la coopération sur les enjeux de gouvernance internationale, notamment l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale, l'Initiative pour la civilisation mondiale et l'Initiative pour la gouvernance mondiale. Il estime que dans un monde en pleine mutation, qui traverse des changements inédits depuis un siècle, ces visions et initiatives majeures démontrent encore davantage leur valeur contemporaine et la sagesse chinoise qu'elles incarnent. Ainsi, dans le but d'approfondir l'amitié sino-togolaise et de promouvoir ensemble la noble cause du développement et du progrès de l'humanité, les deux pays décident de porter les relations bilatérales au niveau de la communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle.

I. Construire une communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle

1. La Chine et le Togo, persuadés que la conjugaison de leurs efforts aux côtés de la communauté internationale, contribueront au développement du monde, s'engagent à poursuivre le principe d'amples consultations, de contribution conjointe et de bénéfices partagés et se proposent de travailler de concert, en faveur de la promotion d'un monde multipolaire égal et ordonné et une mondialisation économique bénéfique pour tous. Ces efforts contribueront, sans nul doute, à bâtir un monde de paix durable, de sécurité universelle, de prospérité commune, ouvert, inclusif, propre et beau et à faire rayonner les valeurs communes de toute l'humanité que sont la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté.

2. La Chine et le Togo se soutiennent mutuellement sur les questions touchant aux intérêts vitaux et aux préoccupations majeures de part et d'autre. La Chine réaffirme son soutien ferme au Togo dans la préservation de l'indépendance, de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté, de la sécurité et des intérêts de développement. Le Togo réitère son ferme attachement au principe d'une seule Chine, réaffirme qu'il n'y a qu'une seule Chine dans le monde, que Taiwan est une partie inaliénable du territoire chinois et que le gouvernement de la République populaire de Chine est le seul gouvernement légal représentant toute la Chine, et soutient résolument tous les efforts du gouvernement chinois pour réaliser la réunification du pays. Le Togo défend fermement l'autorité de la résolution 2758 de l'Assemblée générale des Nations Unies et s'oppose fermement à l'« indépendance de Taiwan » sous toutes ses formes. Le Togo soutient fermement la position de la Chine sur les questions liées à Hong Kong, au Xinjiang, au Xizang, aux droits de l'homme et à la mer de Chine méridionale. Les deux parties réitèrent leur opposition à la politisation des droits de l'homme et à leur utilisation comme un prétexte d'ingérence dans les affaires intérieures des États.

3. Le Togo félicite la Chine d'avoir accompli les principaux objectifs et missions fixés par le XIVe Plan quinquennal et est convaincu qu'elle accomplira avec succès les objectifs et missions définis dans le XVe Plan quinquennal pour ouvrir un nouveau chapitre dans la modernisation à la chinoise et offrir de nouvelles opportunités au développement du Togo et des autres pays africains.

4. La Chine félicite le Togo pour avoir procédé à l'adoption de la réforme constitutionnelle du 6 mai 2024, ayant abouti à l'avènement de la 5ème République et mis en œuvre la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. Elle soutient le Togo dans ses efforts visant à explorer en toute indépendance une voie de modernisation adaptée à ses conditions nationales et aspirations légitimes, en vue de la construction d'un Togo plus résilient et plus prospère à la lumière de la vision : Protéger, Rassembler, Transformer. Ainsi, la Chine s'engage à accompagner le Togo dans ces différentes initiatives nécessaires à son développement.

5. Les deux pays apprécient hautement la qualité de la coopération qu'ils entretiennent dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route » et entendent renforcer la synergie de leurs stratégies de développement, exploiter le potentiel de coopération et optimiser leur coopération pragmatique en vue d'un développement partagé. Le Togo est disposé à faire de la coopération dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route » un pilier stratégique de sa Vision 2040, créant ainsi un cadre solide de coopération économique.

6. Les deux pays se réjouissent que le Parti communiste chinois et l'Union pour la République du Togo, unis par des liens étroits et une amitié profonde, sont disposés à renforcer leurs échanges et mener des réflexions visant le partage d'expériences en matière de gouvernance et la coopération sur le renforcement des capacités des cadres en vue de faire progresser les relations entre les deux partis politiques.

7. Les deux pays estiment unanimement que depuis l'inauguration des relations diplomatiques sino-africaines il y a 70 ans, la Chine et l'Afrique, partageant le même idéal et le même avenir dans la recherche d'un développement commun, donnent l'exemple d'un nouveau type de relations internationales et se tiennent à l'avant-garde de la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité. Dans ce contexte, les deux pays saluent le rôle d'impulsion que joue le Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC) dans la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle et de la concrétisation des dix Actions de partenariat au Togo.

II. Œuvrer ensemble à la mise en œuvre de l'Initiative pour le développement mondial

8. Le Togo se félicite et soutient l'initiative pour le développement mondial portée par le Président Xi Jinping. Il estime que depuis son lancement il y a cinq ans, cette initiative a bénéficié du consensus mondial et est devenue la plateforme la plus importante de la coopération de développement dans le monde. Dans ce contexte, La Chine

salue l'adhésion du Togo au Groupe des amis de cette initiative et entend renforcer la coopération dans les domaines tels que la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé, le changement climatique, le développement vert, l'industrialisation et l'économie numérique.

9. Les deux parties sont convenues d'élargir leur coopération en matière de commerce et d'investissement, en accroissant davantage le niveau de la libéralisation et la facilitation du commerce et d'investissement, dans le respect des règles et disciplines de l'OMC. Les deux parties s'engagent à faire valoriser les mécanismes de coopération, notamment la Commission mixte de Coopération économique, commerciale et technique, afin de mieux aligner les demandes sur la coopération économique et commerciale.

10. Le Togo salue, l'application par la Chine, de la mesure de tarif douanier zéro pour l'ensemble des pays africains ayant des relations diplomatiques avec elle, estimant que cette mesure illustre les principes de sincérité, de résultats effectifs, d'amitié et de bonne foi et la vision de la recherche du plus grand bien et des intérêts partagés de la Chine à l'égard de l'Afrique ainsi que sa ferme détermination à élargir son ouverture de haut niveau. Dans cette perspective, la Chine a émis le vœu de voir le Togo accroître ses exportations vers la Chine en s'appuyant sur ses atouts géographiques, en mettant à profit les mesures comme le tarif douanier zéro et les corridors verts 2.0 pour l'exportation de produits agricoles et en valorisant les plateformes telles que l'Exposition internationale d'Importation de Chine et l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique. Les deux pays se félicitent de la signature du protocole sur les exigences de quarantaine végétale pour l'accès du soja togolais au marché chinois et sont disposés à saisir l'opportunité offerte par la signature du mémorandum d'entente sur le projet d'Opérateur économique agréé pour approfondir la coopération entre les douanes et en matière de contrôle et de quarantaine.

11. La Chine s'engage à associer la mesure de tarif douanier zéro avec les besoins du Togo pour promouvoir l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture et la création d'emplois locaux, perfectionner l'architecture de la coopération portuaire et aéroportuaire et explorer ensemble les possibilités d'une coopération approfondie sur les infrastructures portuaires et la logistique pour accompagner le Togo dans ses efforts pour faire de Lomé une porte d'entrée importante et un hub commercial de l'Afrique de l'Ouest.

12. Les deux pays apprécient hautement l'Accord-cadre de partenariat économique pour le développement partagé. Les deux pays entendent, sur la base de la signature de l'Accord-cadre, faire progresser les négociations sur les modules, afin de fournir une garantie institutionnelle stable, prévisible et de long terme à la coopération en matière de commerce et d'investissement entre les deux pays, et attirer plus d'entreprises chinoise à investir au Togo.

13. Le Togo se réjouit de la croissance continue de son partenariat de coopération stratégique économique avec la Chine et s'engage à améliorer le climat d'affaires et créer des conditions favorables pour faciliter l'implantation des investissements chinois au Togo. Les deux parties encouragent particulièrement les investissements contribuant à la transformation locale, au développement des chaînes de valeur, au transfert de technologies, à l'innovation, à la formation des compétences et à la création des emplois au Togo, notamment en tirant parti de la vocation régionale du pays et des opportunités offertes par la ZLECAF. Le Togo est disposé à accueillir l'implantation d'institutions financières chinoises au Togo, afin de promouvoir la coopération dans les domaines de la finance, du commerce et de l'investissement entre les deux pays.

14. Le Togo exprime sa gratitude à la Chine pour son soutien constant dans ses efforts de développement économique et social et salue les résultats obtenus dans le cadre de la coopération bilatérale en matière d'aide au développement. Les deux pays entendent renforcer les échanges d'expériences.

15. La partie togolaise témoigne sa reconnaissance à la partie chinoise pour ses appuis multiformes notamment dans le domaine agricole.

16. La Chine entend soutenir activement le Togo dans ses efforts visant la construction du système de santé et continuera de l'accompagner dans ce domaine à travers l'envoi périodique au Togo des équipes médicales, ce qui contribuera au renforcement de la coopération entre les hôpitaux partenaires chinois et togolais.

17. Le Togo salue la mise en œuvre par la Chine du projet de la Ceinture lumineuse africaine dans le cadre de la coopération Sud-Sud sur le changement climatique et entend approfondir la coopération avec la Chine dans les domaines comme la lutte contre le changement climatique, la prévention et la gestion de la désertification et la télé-détection par satellite.

III. Œuvrer ensemble à la mise en œuvre de l'Initiative pour la sécurité mondiale

18. Le Togo réaffirme son soutien à l'Initiative pour la sécurité mondiale portée par le Président Xi Jinping. Les deux pays réitèrent leur attachement à une vision de la sécurité commune, intégrée, coopérative et durable, fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, les buts et principes de la Charte des Nations Unies, ainsi que le règlement pacifique des divergences et différends par le dialogue et la concertation. A cet égard, les deux pays se félicitent de la signature du Mémorandum d'entente sur la coopération dans le cadre de l'initiative pour la sécurité mondiale et conviennent d'en faire un cadre privilégié pour approfondir leur coopération en matière de sécurité et contribuer à la promotion de la paix, à la stabilité et à la sécurité internationales.

19. La Chine salue la création de l'Alliance Politique Africaine à l'initiative du Togo et de l'organisation avec succès par le Togo du 9e Congrès panafricain en décembre 2025. Elle se félicite des efforts du Togo et du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, en particulier dans la promotion du panafricanisme et dans le plaidoyer en faveur de la construction d'une Afrique forte, indépendante, confiante et non alignée. Elle salue son rôle unique dans la promotion du dialogue, de la réconciliation et de la coopération entre les pays africains. Elle soutient le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé dans l'exercice de ses fonctions en sa qualité de Médiateur de l'Union Africaine pour la résolution de la crise dans la région des Grands Lacs. Elle se réjouit également de la contribution du Togo à la paix et à la stabilité dans les régions du Sahel.

20. Le Togo salue les efforts de la Chine dans la promotion de l'Action de partenariat pour la sécurité commune en Afrique, fournir des aides militaires aux pays africains et aider les pays africains à former des professionnels militaires et des agents de police et d'application de la loi. Les deux pays conviennent d'approfondir les échanges et la coopération en matière de paix et de sécurité, d'intensifier les échanges entre les armées et les polices et de renforcer les échanges et la coopération dans les domaines tels que la formation, les équipements et technologies ainsi que les manœuvres conjointes et les en-

traînements conjoints afin de renforcer ensemble les capacités de gouvernance sécuritaire.

21. Les deux pays conviennent de renforcer la protection de la sécurité et des droits et intérêts légitimes des ressortissants, des établissements et des projets de l'autre pays sur leur territoire respectif. IV. Œuvrer ensemble à la mise en œuvre de l'Initiative pour la civilisation mondiale

22. Le Togo apprécie hautement et soutient activement l'Initiative pour la civilisation mondiale portée par le Président Xi Jinping. Les deux pays entendent travailler ensemble à la lumière de cette initiative pour favoriser une vision civilisationnelle marquée par l'égalité, l'inspiration mutuelle, le dialogue et l'inclusion, mettre en œuvre la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur la Journée internationale pour le dialogue entre civilisations, promouvoir le respect de la diversité des civilisations, faire rayonner les valeurs communes de l'humanité.

23. Les deux pays apprécient hautement les activités organisées dans le cadre de l'Année sino-africaine des échanges humains et culturels telles que le Festival de la jeunesse Chine-Togo et la démonstration de la culture traditionnelle chinoise au défilé de la fête nationale du Togo. Ils estiment que l'Année sino-africaine des échanges humains et culturels joue un rôle important pour perpétuer l'amitié traditionnelle entre la Chine et l'Afrique et renforcer l'inspiration mutuelle entre les civilisations chinoise et africaine, et entendent continuer de favoriser la connaissance mutuelle et le rapprochement des deux peuples.

24. Le Togo salue l'organisation dans le pays des activités dans le cadre de la campagne de soins de santé pour les orphelins africains « Réchauffer le cœur des enfants : une action conjointe Chine-Afrique », estimant que ces activités illustrent l'importance et la sollicitude qu'accorde la Chine à la santé et au bien-être des enfants vulnérables africains et ont reçu un large écho favorable dans la société togolaise.

25. Les deux pays entendent continuer de valoriser le rôle des plateformes d'échanges culturels comme l'Institut Confucius à l'Université de Lomé pour renforcer les échanges et la coopération dans le domaine de l'éducation. La Chine continuera d'offrir des bourses d'études du gouvernement chinois et des places de formation aux jeunes Togolais. Les deux pays continueront de renforcer la coopération en matière de la presse écrite et audiovisuelle.

V. Œuvrer ensemble à la mise en œuvre de l'Initiative pour la gouvernance mondiale

26. Le Togo accueille favorablement l'Initiative pour la gouvernance mondiale portée par le Président Xi Jinping et apprécie particulièrement l'accent qu'elle met sur l'égalité souveraine, le respect du droit international, le multilatéralisme, une approche centrée sur les peuples et la recherche des résultats concrets. Les deux parties conviennent de poursuivre leur dialogue sur la réforme et l'amélioration de la gouvernance mondiale. Ils estiment que cette initiative répond à l'aspiration commune de la grande majorité des pays et contribue à la construction d'un système de gouvernance mondiale plus juste et plus équitable. Ils adhèrent à ses concepts clés et entendent renforcer l'égalité souveraine, respecter l'état de droit international, soutenir le multilatéralisme, promouvoir la primauté du peuple et engager des actions concrètes. La Chine salue l'adhésion du Togo au Groupe des amis de la gouvernance mondiale.

27. Les deux pays partagent la conviction qu'il importe de préserver résolument le système international centré sur les Nations Unies ainsi qu'un ordre international fondé sur le droit international. Ils réaffirment leur engagement à promouvoir un véritable multilatéralisme, à renforcer la représentation et la voix des pays du Sud global au sein des instances internationales, et à œuvrer de concert pour apporter des réponses coordonnées aux grands défis mondiaux. Ils expriment également leur opposition à toute forme d'hégémonisme et à toute politique fondée sur les rapports de force. Les deux pays s'engagent à contribuer activement à une réforme de l'Organisation mondiale du commerce qui prenne pleinement en considération les intérêts et les priorités des pays en développement. Ils réaffirment leur opposition à l'unilatéralisme et au protectionnisme, ainsi que leur attachement à un système commercial multilatéral ouvert, inclusif et fondé sur des règles. Les deux pays soulignent, par ailleurs, l'importance du respect de la souveraineté numérique de chaque État. Ils reconnaissent à tous les pays le droit de définir librement, conformément à leurs réalités nationales et à leurs priorités de développement, leurs propres trajectoires en matière d'intelligence artificielle (IA) et, plus largement, de technologies numériques et intelligentes.

28. Le Togo accueille favorablement la création de l'Organisation internationale pour la Médiation (IOMed) à l'initiative de la Chine, estimant que l'Organisation permet d'enrichir les instruments de la gouvernance mondiale et de contribuer par la sagesse chinoise au règlement des divergences et différends. La Chine salue la signature par le Togo de la Convention portant création de l'IOMed.

29. Le Togo accueille favorablement et soutient la candidature de Xiamen pour accueillir le Secrétariat du Biodiversity Beyond National Jurisdiction (Biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale) (BBNJ). Les deux pays entendent travailler ensemble à promouvoir la gouvernance marine mondiale, à protéger les océans et à favoriser leur développement durable.

30. Le Togo salue l'initiative de la Chine de créer l'Organisation mondiale de la coopération en matière d'IA. La Chine se félicite de l'adhésion du Togo à cette organisation ainsi que de sa participation comme membre fondateur du Groupe des amis pour la coopération internationale sur le renforcement des capacités en IA. Les deux pays entendent saisir cette opportunité pour élargir davantage leur coopération dans le domaine d'IA et s'efforceront de faire en sorte que les pays du Sud global bénéficient du développement de l'IA sur un pied d'égalité. La Chine soutient l'ambition du Togo de devenir un pays africain de premier plan dans l'adoption de l'IA pour les services publics, l'éducation, la santé et le développement économique. La partie togolaise encourage les entreprises chinoises à apporter leur soutien en matière de technologie, de renforcement des capacités, de transfert de technologie, de transformation numérique, de l'investissement et de financement.

Lors de la visite, les deux parties ont procédé à la signature des documents de coopération dans différents domaines. Les deux pays se félicitent du succès de la visite en Chine du Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé et estiment unanimement que cette visite revêt une importance majeure pour la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle et d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle. Les deux parties conviennent que cette nouvelle étape de leurs relations devra se traduire par des résultats concrets et mutuellement bénéfiques. Le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé exprime ses sincères remerciements au gouvernement et au peuple chinois pour l'accueil chaleureux et cordial qu'ils lui ont réservé durant sa visite.

« Nous ne pouvons plus être seulement des ports de transbordement »

FAURE GNASSINGBÉ DÉVOILE L'AMBITION ÉCONOMIQUE DU TOGO

En séjour officiel en Chine, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a accordé, le 11 octobre 2026 à Xiamen, un entretien à des médias d'État chinois consacré au renforcement de la coopération sino-togolaise et sino-africaine dans les domaines de la sécurité maritime, de l'économie bleue et de la gouvernance mondiale des océans. Il a notamment plaidé pour une coopération davantage orientée vers la création de valeur, le transfert de compétences et une participation effective des pays africains aux décisions internationales.

Pour le dirigeant togolais, l'enjeu est de faire évoluer la place du Togo et des autres pays africains dans les échanges mondiaux. « Nous voulons passer du statut de plateforme de transit que nous sommes essentiellement aujourd'hui vers le statut où nous sommes des acteurs économiques, technologiques et institutionnels de la gouvernance mondiale », a-t-il déclaré. Cette ambition suppose, selon lui, une approche intégrée associant sécurité maritime, développement industriel et maîtrise des technologies.

Évoquant la sécurité dans le golfe de Guinée, Faure Gnassingbé a insisté sur la nécessité de garantir la liberté de navigation, de prévenir les trafics illicites et de protéger les espaces maritimes. Il a estimé que la Chine, compte tenu de son poids dans le commerce mondial, pouvait contribuer au renforcement des capacités africaines dans ce domaine. Il a également souligné les répercussions des perturbations des grandes routes maritimes sur les économies, notamment à travers le coût du transport, les prix de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement.

Au-delà de la sécurisation des échanges, le Président du Conseil a défendu une transformation du modèle économique portuaire. Prenant l'exemple du port de Lomé, il a rappelé que l'objectif ne se limitait plus à accroître le volume des marchandises en transit, mais consistait à développer des activités productives et à mieux capter la valeur ajoutée. « Ce que nous voulons, ce n'est pas d'augmenter le trafic ou bien les marchandises qui passent par notre port, mais de capter plus de valeur, créer une valeur ajoutée », a-t-il précisé. La création de zones industrielles, le développement de services logistiques performants, la qualification de la main-d'œuvre et la participation des entreprises locales constituent, à ses yeux, des leviers essentiels. L'expérience chinoise dans l'articulation entre infrastructures portuaires et écosystèmes industriels pourrait ainsi nourrir de nouvelles perspectives de coopération.

Abordant ensuite l'économie bleue et l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ), Faure Gnassingbé a présenté ce mécanisme international comme une opportunité pour l'Afrique, à condition que les pays du continent disposent des moyens nécessaires pour participer pleinement à sa mise en œuvre. Le Togo ayant signé et ratifié cet accord, le défi réside désormais dans l'accès aux connaissances scientifiques, aux technologies marines, aux données océaniques et aux compétences spécialisées.

Dans cette perspective, il a mis en avant les atouts de Xiamen, candidate à l'accueil du Secrétariat de l'Accord BBNJ, notamment ses infrastructures, ses capacités de recherche et son expérience maritime. Il a toutefois souligné que l'essentiel serait la capacité de cette institution à accompagner concrètement les pays en développement. Des partenariats entre centres de recherche chinois et africains, le partage des données et une répartition équitable des bénéfices issus de l'utilisation des ressources génétiques marines figurent parmi les attentes exprimées.

« Il est bien que les pays en voie de développement soient représentés dans les institutions internationales, mais on doit aussi avoir la possibilité, la capacité de produire des connaissances et de participer aux décisions qui en découlent », a insisté le Président du Conseil.

À travers cet entretien, Faure Gnassingbé a ainsi mis l'accent sur une coopération sino-africaine appelée à dépasser les échanges commerciaux traditionnels pour favoriser la transformation économique, le développement des compétences et une participation plus substantielle de l'Afrique à la gouvernance mondiale des océans. Pour le Togo, l'ambition est de faire de ses atouts portuaires un moteur de création de richesse et de renforcer sa capacité à prendre part aux décisions qui engagent l'avenir des espaces maritimes.

LM

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 19 AU 25 OCT. 2026

PHARMACIE 2000
Bè kpota, BP 61194
96 37 94 25

PHARMACIE AKOFA
2030, avenue maman ndanida amotivé, BP 514
22 40 66 68

PHARMACIE AU GRAIN D'OR
Carrefour Zorobar, grand contournement
22 70 06 90

PHARMACIE AUREOLE
Agoè Trokpossimé au carrefour Camp GP à 50 m de l'EPP du Camp GP
70709898

PHARMACIE AVEPOZO
A 600m restaurant Alice, Bè-kome, avépozo, 04 BP 353 Lomé 04
22 27 04 86

PHARMACIE BETANIA
Rue sito, gblinkomé, 19 BP 243
96 80 10 11

PHARMACIE BETHEL
Bd. Du 30 Août, sur la route de kpalimé, adidogomé, BP1236
98 58 64 64

PHARMACIE BON SECOURS
Gblinkomé, BP 80878
22 20 76 30

PHARMACIE DE KODJOVIAKOPE
1112, avenue de duisburg, kodjoviakopé, BP 3697
22 21 89 00

PHARMACIE DE L'AEROPORT
631, bd ; du haho, imm ; SITO, hédzranawoé, BP 3717
90 04 85 15

PHARMACIE DE L'EDEN
Route d'Anèho, face à la cité Baguida
70 42 13 98

PHARMACIE DE LA LIBERATION
199 avenue de la libération, tokoin trésor, BP 12045
22 22 25 25

PHARMACIE DES ECOLES
Rte de kpalimé, face lycée technique adidogomé, 04 BP 74
22 51 75 75

PHARMACIE DES LILAS
7 rue de kégué, en face du camp, BP 31000
22 42 29 16

PHARMACIE DES OLIVIERS
266 boulevard Félix Boigny, Akodéséwa, BP 8480

22 27 01 34

PHARMACIE DES ROSES
Carrefour de l'union, vakpossito
70 42 37 72

PHARMACIE DU CHATEAU D'EAU
Avenue augustino de souza, bè château, BP 60141

22 21 57 51

PHARMACIE EL NOUR
Alinka non loin du CMS Togblékopé
97799374

PHARMACIE EL-NISSI
DZOTSI KOMLA SENAM VICTOR ADIDOGOME APEDOKOE GBO-MAME 07
79 78 15 37

PHARMACIE EL-SHADAÏ
Atikoumé, en face de ESTAO
22 51 44 25

PHARMACIE EL-SHAMMAH
Amadahomé à côté de la maison des jeunes
22 46 93 50

PHARMACIE EMMAUS
Route de Mission-Tové, Agoè-Nyivé BP 20492
70 40 25 40

PHARMACIE ENOULI
Face gare routière Agblalipédogan, BP 8613
22 25 90 68

PHARMACIE ESPACE VIE
Agoè-Logopé, face bar Plaisir 2003
99 85 89 07

PHARMACIE EVA
Sanguéra, non loin de T'OIL
92163232

PHARMACIE GRATITUDE
Grand contournement non loin du carrefour avinato à 100m de la clinique OASIS
92 18 94 85

PHARMACIE GREENRX
Ségbé dans l'immeuble Mabiz Plaza non loin de rond point Douane
92961919

PHARMACIE HANOUKOPE
Face Bourse du travail, BP 1091
70 49 96 63

PHARMACIE HELENE
Aveta face au marché d'Aveta
96981414

PHARMACIE HOSANNA
Rond-Point Sagbado, à 100m d'EPP Sagbado, Adidogomé, 05 BP 77
97 77 69 59

PHARMACIE INTERNATIONALE
1180, boulevard du Haho, Angle Nord, Assi yéyé Hédzranawoé, BP 1344
22 26 89 94

PHARMACIE KLOKPE
Derrière la Foire Togo 2000
96801003

PHARMACIE LA GRACE
Nationale N°1, face Terrain d'Agoè-Nyivé, BP 440
22 25 91 65

PHARMACIE LA NOUVELLE TULIPE
Rte de Mission-Tové, près de la Station CAP Agoè-Légbassito

99 47 00 70

PHARMACIE LE GALIEN.
Avenue Pya, Rue Pavée, Adidoadin, 05 BP 92
22 51 71 71

PHARMACIE LIDDY
Agoè - Dikamé, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp Fir

70901960

PHARMACIE LUMEN
Avenue de la victoire, tokoin Casablanca, 01 BP 29
23 38 68 36

PHARMACIE MAGNIFICAT
Aflao Yokoe, Rue De La Pampa à 100 M Du Palais Royal De Yokoe, Lomé
70 44 51 59

PHARMACIE MATHILDA
Rue des Evalas, Aflao Gakli, 05 BP 524
22 51 15 34

PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES
Bd. Adidoadin-Assiyéyé, Agoè Anomé, BP 05
22 44 01 01

PHARMACIE PRINCIPALE
Rte d'Aného Kpogan Yovo Kopé
90826767

PHARMACIE PROVIDENCE
Boulevard Jean-Paul II
91 14 88 88

PHARMACIE REGINA PACIS
Sur la Nationale N°1 Adétikopé près du Bar Sous l'Antenne
96 80 10 22

PHARMACIE ROBERTSON
31 avenue François Mitterand, nyékonakpoé, BP 81670
22 22 28 41

PHARMACIE SAINT ESPRIT
Route Agoè-Kégué, CEG Agoè Est, BP 1246
22 40 29 06

PHARMACIE SAINT PHILIPPE
Zanguéra, Route Lomé-Kpalimé, près de la station de service OANDO
90 67 33 24

PHARMACIE SAINT SYLVESTRE
Sanguéra, Quartier Sanyramé, non loin du rond-point Sanyramé
93515198

PHARMACIE SANTE
674, rue du chemin de fer, 01 BP 1236
22 21 58 41

PHARMACIE SEPOPO
Adakpamé, grand contournement, rond point Sawleto non loin de la Station SOMAYAF
70 34 65 65

PHARMACIE TCHEP'SON
Face terminal du Sahel, Agoè zongo
96 90 04 64

PHARMACIE UNIVERS SANTE
Bd. GNASSIMGBE Eyadéma, Cité OUA face a l'entrée du CHU-CAMPUS
22 61 81 43

PHARMACIE VOLONTAS DEI
Avédji carrefour SUN CITY
70 42 23 60

PHARMACIE ZOSSIME
Zossimé, route de Sanguéra près du marché de Zossimé
99 99 80 75

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Cancer du sein

« BRISEZ LES TABOUS », LE MESSAGE FORT DE SANDRA ABLAMBA JOHNSON AUX FEMMES

Au Togo, la lutte contre les cancers féminins s'intensifie à l'occasion d'Octobre Rose. Entre mobilisations citoyennes, campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires et initiatives scientifiques, plusieurs acteurs se mobilisent pour promouvoir la prévention et le dépistage précoce. Dans cette dynamique, Sandra Ablamba Johnson, ministre et secrétaire générale de la présidence du Conseil, exhorte les femmes à prendre leur santé en main et à ne pas céder à la peur du dépistage. Le cancer du sein demeure un enjeu majeur de santé publique et figure parmi les principales causes de mortalité par cancer chez les femmes. Face à cette réalité, la sensibilisation et le dépistage précoce constituent des leviers essentiels pour améliorer les chances de prise en charge. La campagne Octobre Rose offre ainsi une occasion de multiplier les actions d'information dans les familles, les quartiers, les établissements scolaires et les lieux de culte, afin de toucher un public plus large et de lever les tabous entourant la santé féminine.

Au Grand-Lomé, le Groupement des Femmes Vaillantes et Dynamiques annonce une mobilisa-

tion ce mardi 20 octobre 2026 pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein et celui du col de l'utérus. Une marche est prévue entre le parking du marché de Hédzranawoé et la Maison de la Sage-Femme. À



travers cette initiative, les organisatrices entendent encourager les femmes à accorder davantage d'importance à leur santé et à recourir au dépistage précoce, qui peut contribuer à sauver des vies.

Le milieu scolaire est également mis à contribution. Le mercredi 21 octobre 2026, les équipes pédagogiques des neuf inspections de la Direction régionale de

l'éducation du Grand-Lomé sont appelées à organiser une journée spéciale de sensibilisation dans les établissements. L'objectif est d'amener les jeunes filles à mieux comprendre les risques auxquels elles peuvent être exposées et à connaître les moyens de prévention adaptés. Des messages de sensibilisation doivent être lus par des groupes de filles lors des rassemblements matinaux. Les échanges se poursuivront ensuite dans les salles de classe, afin de permettre aux élèves d'exprimer leurs préoccupations et d'obtenir des réponses à leurs questions sur la santé menstruelle, l'hygiène et le dépistage

précoce. Sur le terrain scientifique, la MedLeaders Association (MLA) a également engagé sa contribution avec le lancement, la semaine dernière, du MLA Health Summit 2026. Placée sous le thème « Détecter tôt, sauver des vies : la relève médicale unie contre le cancer du sein », cette rencontre vise à mobiliser les jeunes professionnels de santé

autour des enjeux de prévention, de sensibilisation et de diagnostic précoce. Elle entend favoriser les échanges scientifiques et faire émerger des pistes de solutions face à une maladie dont les conséquences restent préoccupantes pour de nombreuses femmes.

Dans ce contexte de mobilisation, Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire Générale de la présidence du Conseil, a lancé un appel direct aux femmes à travers une publication sur ses réseaux sociaux. La ministre les invite à profiter des différentes initiatives organisées dans le cadre d'Octobre Rose pour accéder plus facilement et à moindre coût à certains examens de dépistage. « Poussez la porte d'un centre de santé près de chez vous. Parlez de votre santé, brisez les tabous, la gêne, la peur du résultat : ils coûtent plus cher que l'examen », a-t-elle exhorté.

Son message se veut également un appel à la vigilance et à l'écoute de son corps. « Mesdames, vos seins vous appartiennent, apprenez à les connaître. Regardez-les, touchez-les régulièrement, et si quelque chose change, ne gardez pas le silence : consultez », a-t-elle conseillé, tout en insistant sur l'importance de faire de la prévention un engagement régulier, au-delà du seul mois d'octobre. Pour Sandra Johnson, la sensibilisation ne doit pas s'arrêter à la fin de la campagne. « Chaque année, nous répétons le

même message, parce qu'il sauve des vies : le cancer du sein, détecté tôt, se soigne bien mieux », a-t-elle rappelé.

Au-delà des campagnes ponctuelles, la lutte contre le cancer nécessite également des réponses structurelles. En 2024, le gouvernement togolais avait annoncé, en Conseil des ministres, la création d'un Conseil national de lutte contre le cancer, appelé notamment à conduire des actions de prévention et à contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients. Cette initiative s'inscrit dans la continuité du Plan national de lutte contre le cancer 2022-2025, qui visait à réduire la mortalité grâce à une détection rapide des cas suspects et à une prise en charge adaptée. Parmi les objectifs figuraient notamment l'opérationnalisation de l'Institut de cancérologie, le renforcement des équipements médicaux ainsi que l'amélioration de la disponibilité des médicaments et des traitements lourds, dont la chimiothérapie.

À travers ces différentes initiatives, Octobre Rose rappelle que la lutte contre les cancers féminins repose autant sur l'information et le dépistage que sur l'accès aux soins. Au Togo, le défi consiste désormais à transformer cette mobilisation annuelle en réflexe durable, afin que chaque femme puisse s'informer, consulter sans crainte et bénéficier, en temps opportun, d'une prise en charge adaptée.

El hadj Tchaboré

AES-Togo

LES DOUANES ACCÉLÈRENT L'INTERCONNEXION POUR FLUIDIFIER LES ÉCHANGES

La facilitation du commerce entre les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) et le Togo franchit une nouvelle étape. Reçu en audience le 16 octobre 2026 à Ouagadougou par le Président du Faso et Président en exercice de la Confédération AES, le Capitaine Ibrahim Traoré, le responsable des Douanes et Droits indirects de l'Office togolais des recettes (OTR), le Colonel Konzi Téï, a réaffirmé l'importance de l'interconnexion des systèmes douaniers pour dynamiser les échanges commerciaux et sécuriser le transit des marchandises. Cette rencontre a réuni les principaux responsables des administrations douanières du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Togo autour des enjeux liés à l'intégration économique régionale. Elle intervient dans un contexte marqué par la volonté des États membres de la Confédération de renforcer leurs échanges commerciaux et de mettre en place

des mécanismes communs pour faciliter la circulation des biens.

À l'issue de l'audience, le Directeur général des Douanes du Niger, le Colonel Mohamed Yacouba Sido, porte-parole de la délégation, a indiqué que les

tamment sur les régimes tarifaires confédéraux, les procédures d'agrément des produits et des entreprises, ainsi que la certification de l'origine confédérale des marchandises.

Le Président Ibrahim Traoré a, selon le porte-parole, donné



responsables douaniers étaient venus présenter au chef de l'État burkinabè les résultats de leurs travaux sur les textes d'application de la Confédération. Ces travaux portent no-

des orientations visant à accélérer la mise en œuvre de ces instruments et à lever les obstacles aux échanges entre les États membres. « Il nous a instruits de mettre tout en œuvre

pour faciliter le commerce entre nos États, car le commerce intra-AES n'est pas assez développé », a souligné le Colonel Mohamed Yacouba Sido.

Pour le Togo, l'enjeu est également stratégique. Grâce à son port en eau profonde, le Port autonome de Lomé constitue une importante porte d'entrée maritime pour les pays de l'hinterland, notamment le Burkina Faso et le Niger. L'amélioration des procédures douanières et la fluidité du transit représentent ainsi des leviers essentiels pour renforcer l'attractivité de cette plateforme logistique et soutenir les échanges régionaux.

Le Colonel Konzi Téï a particulièrement insisté sur la nécessité de connecter les systèmes informatiques des différentes administrations douanières. « L'interconnexion des systèmes douaniers des États membres de l'AES et du Togo est la pierre angulaire des échanges. Un système interconnecté permet une lisibilité et une célérité dans l'expédition des marchandises

», a-t-il expliqué.

Au-delà de la modernisation technologique, cette démarche vise à améliorer concrètement les opérations commerciales. L'interconnexion devrait faciliter le partage des données entre les administrations, accélérer le traitement des formalités, renforcer la traçabilité des marchandises et contribuer à une lutte plus efficace contre la fraude douanière ainsi que les fausses déclarations d'origine. Elle pourrait également réduire les délais de passage aux frontières et rendre le transit depuis le port de Lomé plus fluide et prévisible pour les opérateurs économiques.

À travers cette coopération, les douanes de l'AES et du Togo entendent ainsi consolider leur rôle dans l'intégration économique régionale. Les travaux techniques devraient se poursuivre dans les prochaines semaines afin de faire avancer les dossiers en cours, en prélude à la prochaine Conférence des chefs d'État de la Confédération AES. L'objectif est de transformer les engagements politiques en mécanismes opérationnels capables de stimuler le commerce intra-régional et de renforcer la compétitivité des économies concernées.

LM

Rome

**LES TOGOLAIS INVITÉS À
RENOUVELER LEURS PASSEPORTS
DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2026**



L'Ambassade du Togo en France, également accréditée auprès de la République italienne, organise une opération de collecte de données biométriques à Rome, du 13 au 15 novembre 2026, en vue du renouvellement des passeports des ressortissants togolais résidant en Italie.

Dans un communiqué publié le lundi 19 octobre 2026, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Togo en France, Ouro-Koura Tchagara Agadazi, a porté cette initiative à la connaissance de la diaspora togolaise établie à Rome et dans ses environs.

Cette opération vise à rapprocher les services consulaires des Togolais vivant en Italie, en leur permettant d'effectuer les formalités nécessaires au renouvellement de leurs passeports sans avoir à se déplacer hors du territoire italien. À cet effet, une équipe mobile de l'ambassade sera déployée sur place pour assurer la collecte des données biométriques.

Les opérations se dérouleront les 13, 14 et 15 novembre 2026 à l'adresse suivante : Via Nuoro 7, 00182 Rome, en Italie.

À travers cette initiative, les autorités diplomatiques togolaises entendent faciliter l'accès aux services consulaires et répondre aux besoins administratifs de leurs compatriotes établis à l'étranger.

Dans son communiqué, l'ambassadeur a lancé un appel à la mobilisation des ressortissants concernés, les invitant à prendre massivement part à cette opération. Cette démarche constitue une occasion pour les Togolais de Rome et des localités environnantes d'accomplir leurs formalités de renouvellement de passeport dans des conditions de proximité.

La rédaction

Politique togolaise

NATHANIEL OLYMPIO, LE POIDS DES MÉDIAS, LE POIDS DES URNES

Au Togo, Nathaniel Olympio s'est progressivement imposé comme l'une des voix de l'opposition régulièrement sollicitées par certains médias internationaux. France 24, RFI ou encore TV5Monde lui offrent périodiquement une tribune pour s'exprimer sur l'actualité politique nationale. Mais cette visibilité médiatique soulève une question fondamentale : correspond-elle réellement à son poids politique sur le terrain ?

Dans un paysage politique togolais marqué par des décennies de confrontations entre le pouvoir et l'opposition, la représentativité des acteurs politiques constitue un enjeu majeur. Certaines figures ont construit leur légitimité à travers les élections, les mandats électifs, les mobilisations populaires et l'implantation territoriale de leurs formations. D'autres, à l'image de Nathaniel Olympio, semblent davantage miser sur la communication et les interventions médiatiques pour faire entendre leur voix.

À la tête du Parti des Togolais, Nathaniel Olympio peine à démontrer que sa présence dans les médias internationaux se traduit par une influence électorale significative. Le parti ne figure pas parmi les principales forces politiques du pays et son implantation demeure difficile à apprécier au regard de celle des formations historiques de l'opposition. Cette situation alimente les interrogations sur les critères qui conduisent certains médias étrangers à lui accorder une place importante dans leurs analyses de la situation togolaise.

Pour plusieurs observateurs, la visibilité internationale ne saurait, à elle seule, constituer une preuve de représentativité politique. Un responsable politique peut être un interlocuteur apprécié des journalistes sans pour autant disposer d'une base militante importante ni exercer une influence déterminante sur les choix élec-



toraux des citoyens. La distinction entre notoriété médiatique et légitimité populaire mérite donc d'être clairement établie. Au sein même de l'opposition, des critiques se font entendre. Un militant de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) estime que le Parti des Togolais n'existe pratiquement plus que de nom. Il reproche également à Nathaniel Olympio et à certains de ses compagnons d'avoir contribué à fragiliser une lutte politique engagée depuis plusieurs décennies. Ces déclarations traduisent les divisions et les rivalités stratégiques qui traversent régulièrement les rangs de l'opposition togolaise.

Les relations difficiles entre Nathaniel

Olympio et d'autres figures de l'opposition, notamment Jean-Pierre Fabre, ont également marqué certaines séquences de la vie politique nationale. Ces divergences ont contribué à nourrir les débats sur la cohésion de l'opposition et sur les stratégies à adopter face au pouvoir.

Dans ces conditions, une interrogation demeure : pourquoi certains médias internationaux continuent-ils de présenter Nathaniel Olympio comme une figure importante de l'opposition togolaise, alors que d'autres responsables disposent d'une expérience électorale, d'une implantation militante ou d'une présence institutionnelle plus affirmée ?

La question ne remet pas en cause le droit de tout responsable politique à s'exprimer dans les médias. Elle invite plutôt à examiner les critères de représentativité utilisés dans le traitement journalistique de l'actualité togolaise. Car si la liberté de parole constitue un principe essentiel du débat démocratique, la représentativité politique, elle, se mesure aussi à la capacité de mobiliser, de convaincre et de traduire les aspirations des citoyens en résultats concrets.

Au final, le cas Nathaniel Olympio illustre un paradoxe qui dépasse sa seule personne : dans un environnement où l'exposition médiatique contribue fortement à façonner l'image des acteurs politiques, la notoriété internationale peut-elle durablement tenir lieu de légitimité nationale ?

LM

Santé mentale au Togo

LES JOURNALISTES SE MOBILISENT CONTRE LA STIGMATISATION

Crée le 7 mars 2026 sous la présidence de Germain Doubidji, l'Association des Journalistes pour la Santé Mentale au Togo (AJSM-Togo) entend faire des médias des acteurs clés de la sensibilisation, de la prévention et de la lutte contre les préjugés liés aux troubles psychiques.

La santé mentale s'invite davantage dans le paysage médiatique togolais avec la création de l'Association des Journalistes pour la Santé Mentale au Togo (AJSM-Togo). Portée par des professionnels des médias, cette organisation a but non lucratif ambitionne de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux liés au bien-être psychologique, tout en luttant contre la stigmatisation et les discriminations dont peuvent être victimes les personnes vivant avec des troubles psychiques ou émotionnels.

Présidée par Germain Doubidji, l'AJSM-Togo entend promouvoir une approche journalistique plus rigoureuse, responsable et respectueuse de la dignité humaine dans le traitement des questions de santé mentale. À travers l'information, la sensibilisation, la formation des professionnels des médias et le plaidoyer, l'association souhaite participer à l'amélioration des connaissances du public sur une problématique qui demeure un enjeu majeur de santé publique et de cohésion sociale.

Malgré son importance pour le développement humain, la santé mentale reste confrontée à de nombreux préjugés, à la désinformation et à des représentations parfois dévalorisantes. Ces obstacles contribuent à l'isolement des personnes concernées et peuvent compliquer leur accès à une information adaptée ainsi qu'à

des services de prise en charge appropriés. Face à cette réalité, l'AJSM-Togo entend contribuer à faire évoluer les perceptions en encourageant une information accessible, fiable et débarrassée des clichés.

Pour atteindre cet objectif, l'association mise notamment sur le renforcement des capacités des journalistes. Elle prévoit de promouvoir les bonnes pratiques profes-



sionnelles, de développer des outils pédagogiques et de favoriser la production de contenus susceptibles d'éclairer les populations sur les différentes dimensions de la santé mentale.

L'enjeu est également d'amener les médias à dépasser les traitements sensationnalistes au profit d'une couverture équilibrée, fondée sur des informations vérifiées et une meilleure compréhension des réalités psychologiques.

Cette exigence se révèle particulièrement importante dans le traitement des faits divers impliquant des personnes présentant des troubles psychiques. L'AJSM-Togo entend encourager une approche plus humaine, qui évite les amalgames entre maladie mentale et dangerosité, tout en veillant au respect des droits, de la vie privée et de la dignité des personnes concernées. Pour l'association, les médias peuvent ainsi jouer un rôle déterminant dans la prévention, l'éducation du public et la réduction des discriminations.

Au-delà de la santé mentale, l'AJSM-Togo

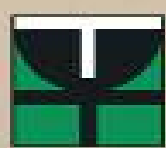
inscrit également la lutte contre le tabagisme dans ses domaines d'intervention, conformément à ses textes fondateurs. Cette orientation traduit sa volonté de contribuer plus largement à la promotion de la santé publique à travers des contenus journalistiques capables d'informer, de sensibiliser et d'encourager des comportements favorables au bien-être des populations.

Dans cette dynamique, l'association entend établir des collaborations avec les professionnels de santé, les institutions publiques, les organisations de la société civile et les autres acteurs engagés dans la promotion de la santé publique. Ces partenariats devraient permettre de renforcer la qualité des informations diffusées, de valoriser les initiatives existantes et de donner une place plus importante aux questions de santé mentale dans le débat public.

En lançant cette initiative, les membres de l'AJSM-Togo affichent leur ambition de contribuer à l'émergence d'une société togolaise mieux informée, plus inclusive et davantage attentive au bien-être psychologique. Ils invitent, à cet effet, les professionnels des médias, les institutions ainsi que les partenaires techniques et financiers à accompagner cette démarche.

À travers cette mobilisation, l'AJSM-Togo entend rappeler que le traitement médiatique de la santé mentale ne relève pas uniquement de la transmission de l'information. Il constitue également un levier de sensibilisation, de prévention et de transformation des regards, au service d'une société où les personnes confrontées à des difficultés psychologiques peuvent être considérées avec davantage de compréhension, de respect et de solidarité.

LM



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



TOUS À L'ÉCOLE

Donnez-leur les moyens de réaliser leurs rêves

**Réponse
Express**

*24H pour les renouvellements et
48H pour les nouveaux dossiers
(jours ouvrés)*

Remboursement
11 mois
maximum

Jusqu'à
5 mois
de salaire

